

La canicule et nous ...

Le «**plan canicule**», destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, est actif depuis le 1^{er} juin 2017.

La Commune établit, chaque année, un **recensement des personnes âgées et handicapées en situation d'isolement, qui seraient les plus exposées et les plus vulnérables**. Dans ce cadre, elle tient une liste nominative de ces personnes. Ce fichier permet, en cas de déclenchement de l'alerte liée à un épisode climatique extrême ou à des situations exceptionnelles, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux au domicile des personnes concernées. Si vous souhaitez être inscrit(e) dans ce fichier confidentiel, vous avez la possibilité de **contacter la Mairie au 02.54.80.62.35**.

La plateforme téléphonique « **canicule info service** » vient d'ouvrir. Elle est accessible au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 8 h. à 20 h. Renseignements et brochures disponibles en mairie.

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

BON A SAVOIR : A partir de 60 ans ou en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il vous suffit de contacter la mairie ou le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

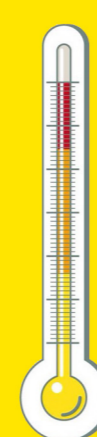
ATTENTION : Vous êtes particulièrement concerné si vous êtes enceinte, si vous avez un bébé, si vous êtes une personne âgée, si vous prenez des médicaments. Vous pouvez demander conseil à votre médecin ou pharmacien.

IMPORTANT : Je donne et je prends des nouvelles de mes proches, famille, amis, voisins.

La canicule, c'est quoi ?

Il y a danger pour la santé lorsque : Il fait très chaud. La température ne descend pas, ou très peu la nuit. Cela dure 3 jours ou plus.

Canicule : les 3 niveaux d'alerte



Niveau 3 ☀️☀️☀️
Mobilisation maximale
Canicule extrême : décision par le 1^{er} ministre de la réquisition des moyens de gestion des catastrophes (transports, armée, médias...)

Niveau 2 ☀️☀️
Action
Risque de canicule : déclenchement par le préfet de son plan départemental (maisons de retraite, hôpitaux, sécurité civile, pompiers...),
Cellule de crise activée par le ministre de la Santé.

Niveau 1 ☀️
Veille saisonnière
La veille climatique et sanitaire du 1^{er} juin au 31 août (diffusion de messages de recommandations)

Source : <http://www.inpes.sante.fr/>

www.la-ville-aux-clercs.fr

Le site internet de la mairie a fait peau neuve.

Plus recentré sur la vie locale il s'étoffera encore dans les semaines à venir. Vous pouvez participer à son développement en suggérant des rubriques ou des articles. Son administration et la gestion sont entièrement réalisées par l'équipe municipale mais ce sont bien les remontées de nos habitants qui feront de ce site le reflet de notre village.

A vos mails.....



La Ville Aux Clercs
Site officiel de la mairie

Accueil Pratique Enfance/Jeunesse Publications Liens infos Etat & Collectivités Associations

horaires d'ouverture de la mairie du lundi au jeudi de 9h15 à 12h30, le samedi de 9h15 à 12h00. Fermée le vendredi. Sur RDV en cas d'urgence.

Nous contacter

La Ville-aux-Clercs en Fête !

Samedi 19 Août

BROCANTE, à partir de 7h00

EXPOSITION

Voitures Anciennes

REPAS CHAMPÊTRE, le midi

Concours de Vélos Fleuris

à partir de 14h30

MOULES-FRITES, le soir

FEU D'ARTIFICE

et **Retraite aux Flambeaux**

à 22h30 avec la Banda

SOIRÉE DANSANTE

à partir de 23h00

avec la participation de la

BANDA JEAN

Renseignements au :

06.62.48.86.59 ou 06.14.06.61.16

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOILLER SON CORPS ET SE VENTILER

Boire environ 1,5L d'eau par jour

Passer du temps dans un endroit frais

Manger en quantité suffisante

Donner des nouvelles à ses proches

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.couv.fr/canicule • www.meteo.fr



LEGENDE

Revêtements

- Entrée Rue du Perche en enrobé rouge
- Voie en enrobé
- Voie secondaire, plateau et entrée charretière en béton balayé
- Engazonnement et plantations (vivaces, graminées ...)

Espaces verts

- Arbre d'alignement
- Bosquet

